



Maison Départementale
des Sports
148, avenue Dembourg
81000 ALBI

Tél. 05 63 46 30 10

E-mail :
cd81@basket81.fr

Internet:
www.basket81.fr

SAISON 2025/2026 PROCES VERBAL BUREAU N° 2 du 3 novembre 2025

Présents : Mmes BOUDJADJA Nassera – PANIS Corine – PELFORT Myriam
MM BATAILLOU Jean - CALVET Jean - GERVAUX Lionel - PUJOL Vincent

Invités : Mme DONNADIEU Christiane, Adjointe au directeur
MM OLIVEIRA Jean-Philippe, Directeur – Alexandre LACOSTE, Conseiller
Technique Territorial

Informations générales :



Visite du Président Fédéral : pour donner suite au courrier du Président Fédéral qui souhaite faire le tour de l'ensemble des territoires nous avons proposé 3 dates comme demandé : les 8-9 mai 2026 lors de nos finales départementales et celle du 19 mars 2026 pour la réunion des clubs.

Dissolution club de SALVAGNAC : Dorian MALPHETTES avait repris l'année dernière la Présidence du Club, il a programmé une réunion en septembre avec les clubs de GAILLAC et OT2B, mais aucun des deux n'a souhaité reprendre le club de SALVAGNAC d'où la décision de le dissoudre. À la suite des divers mouvements sur le compte bancaire, Dorian a pu récupérer 850 € qui ont été virés sur le compte du Comité afin de réduire la dette.

Réunion de zone Sud-Est : à BOUC BEL-AIR les 14 et 15 novembre 2025, personne de disponible.

Séminaire des dirigeants : à Troyes les 10 et 11 janvier 2026, personne ne souhaite s'y rendre.

Comptes e-ffbb : trois comptes sont disponibles, seule Myriam souhaite en avoir un mis à disposition.

AG FFBB : il a été présenté un déficit de 3 millions d'euros lié aux JO notamment pour la sécurité et les assurances des joueurs. Ouverture à l'international : candidature pour le championnat du monde de 2031.

Tenue membres Comité : présentation des propositions de veste et polo avec les tarifs de Sport 2000 et Décathlon. Les membres du bureau décident que le logo soit brodé avec possibilité de personnaliser à chacun (couleur, taille homme/femme, type de veste) en fonction de l'utilisation et la représentation. Il sera demandé à Léo de trouver un fournisseur dans ce sens.

Bilan réunions de secteur : 13 clubs présents / 22

- 13/10 à Rabastens : 5 clubs présents (ASB GAILLAC – BRIATEXTE BC – OUEST TARN BB – BC LAVAUR – SG GRAULHET), 2 clubs Absents (TIBB LAGRAVE – BC SAINT-SULPICE)
- 15/10 à Castres : 3 clubs présents (CASTRES BC – B DAMIATTE SAINT-PAUL – BC MAZAMET-AUSSILLON), 2 clubs excusés (BC VIELMUR SAMALENS –



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
Liberté
Égalité



LACROUZETTE SB) – 2 clubs absents (BC ROQUECOURBE – BC MONTS DE LACAUNE)

- 16/10 à Albi : 5 clubs présents (ALBI B81 – US CARMAUX – BC CUNAC-LESCURE – E ARTHES SAINT-JUERY BB – MARSSAC BC), 3 clubs absents (LE SEQUESTRE BC – ES REALMONT – SAINT-BENOIT BC).

Le timing a été respecté, rappel sur le règlement et notamment les dérogations. Pas de remarque particulière.

Retour réunion groupe de travail filière formation Tarn Basket du 22 octobre : 6 clubs présents / 10 inscrits : ALBI B 81 - CASTRES BC - BC SAINT-SULPICE - MARSSAC BC - SC GRAULHET - OUEST TARN BB, 2 clubs excusés : LACROUZETTE SB - BC CUNAC LESCURE, 2 clubs absents : ASB GAILLAC - BC LAVAUR.

Il est ressorti des choses positives, cela reste dans les mêmes perspectives, c'est la mise en place qui va être la plus difficile. Beaucoup de participants étaient venus pour le comment alors que l'ordre du jour était plutôt pour les objectifs :

1. Élaborer un parcours de progression cohérent pour tous les jeunes,
2. Proposer à chaque jeune un projet sportif individualisé et adapté,
3. Favoriser l'adhésion des clubs au projet commun,
4. Soutenir les clubs dans le maintien de leurs équipes,
5. Contribuer à un aménagement équilibré du territoire,
6. Définir des règles claires pour la constitution des équipes,
7. Instaurer une transparence entre tous les acteurs du projet,
8. Mettre en place des pôles d'excellence au service du territoire,
9. Renforcer les compétences techniques,
10. Valoriser les équipes de haut niveau à travers des événements,
11. Limiter l'exode vers les départements voisins,
12. Élever le niveau des équipes seniors.

Prochaine réunion le 12 novembre, demain matin Jean Philippe, Alexandre et Lionel se réunissent pour préparer l'ordre du jour.

Pôle Pratique

Caisse de péréquation : Coût moyen par rencontre du 27 septembre au 31 octobre : 141,20 €, nous sommes dans la tranche prévue de 140 €. Tous les clubs (sauf B DAMIATTE SAINT PAUL) ont payé leur facture. Il nous manque encore à ce jour 16 RIB d'arbitres sur 55.

E-marque mini-basket : le bureau décide à la majorité (6 pour / 1 contre) de la mettre à disposition dans un premier temps pour la catégorie U11 pour les clubs qui le souhaitent à partir du 29 novembre avec obligation pour tous en janvier 2026. Les U9 se feront dans un second temps après les remontées des clubs à la suite de l'utilisation pour les U11.

Section Sportive de Carmaux : La convention a été envoyée mais elle n'est pas encore signée par le lycée afin que les jeunes puissent sortir le mercredi après-midi afin d'aller s'entraîner dans leur club. Nous allons solliciter une réunion avec la Principale fin novembre, début décembre pour lui demander si ce sera la même chose la saison prochaine au niveau des dérogations. Car si la classe est complète on ne pas déroger au niveau du secteur Carmausin.

Désignation des arbitres : il a été constaté que Léane a effectué dernièrement les désignations alors que ce n'est pas prévu sur son prévisionnel, Vincent répond que le répartiteur n'avait pas vu qu'il y avait des rencontres.

Désignation des rencontres Jeunes Régionale 2 : le comité ne désignera pas sauf sur demande des clubs et sous réserve d'arbitres disponibles.

Mail du club du Séquestre : nouvel échange par mail concernant l'évolution de leur équipe U13 Féminines hors championnat. Le bureau décide de leur faire un retour et de rester sur les propositions déjà faites.

Pôle Formation

Retour soirée « café basket » du 29 octobre à Albi salle Lagrèze : peu de monde présent, problème dû un manque de communication ? date fixée pendant les vacances ? dans tous les cas il vaudra mieux communiquer en amont à plusieurs reprises. Bon échange malgré tout sur des thématiques choisies par les participants.

Détection U11 : nous rencontrons des difficultés au niveau des retours des parents, il faut responsabiliser les entraîneurs afin qu'ils soient convaincus de ces actions. Chaque club doit répondre à cette demande. Afin d'être plus efficace Alexandre transmet aux familles et aux entraîneurs les courriers de détection. Il est remonté lors de la soirée « café basket » de remettre en place l'open U11 avant les vacances de Toussaint car le championnat démarre trop tard. Proposition d'Alexandre de rassembler les entraîneurs sur la journée open avec présence obligatoire.

Arbitres : la journée de rattrapage pour le recyclage c'est déroulé hier, nous avons donc 9 arbitres de plus soit 30 au total pour la saison sportive.

OTM : formation programmée les 17 et 24 novembre à Albi (Maison Départementale des Sports), l'information a été transmise aux clubs pour inscriptions.

Jean et Corine se sont rendus le 23 novembre au département pour la remise « parrainage sportif » dont Célia BRESSOLLES et Adriana FUX, deux joueuses d'Albi ont bénéficié d'un soutien financier.

Nous avons 3 filles et 3 garçons en pôle, nous sommes le 2^{ème} département après la Haute Garonne.

Pôle Dynamique Territoriale :

Validation des lieux des évènements :

- ❖ 14/12/2025 – Noël des Babys – **TIBB LAGRAVE**
- ❖ 25/01/2026 – Galette des rois Babys – **BC CUNAC LESCURE**
- ❖ 01/02/2026 – Finale départementale Challenge Benjamin(e)s et Panier d'Or – **OT2B**
- ❖ 07/02/2026 – Forum Mini Basket – **nouvel appel à candidature suite indisponibilité de salle à GRAULHET**
- ❖ 22/03/2026 – Carnaval Babys – **E ARTHES SAINT-JUERY B**

Trésorerie :

La première facturation des licences pour la période du 1^{er} juillet au 17 octobre a été envoyée aux clubs, nous avons reçu une demande d'étalement de paiement de la part de 3 clubs (ALBI – GAILLAC – LAVAUR) que nous avons accepté.

La prochaine facture est programmée en janvier regroupant les licences, affiliations, cotisation départementale, engagements et pénalités financières.

Le solde des licences sera facturé au 30 avril 2026.

Un point comptable sera effectué lors du comité directeur du 1^{er} décembre.

La péréquation est mise en place et réglée par les clubs. Le règlement des arbitres pour la période de fin septembre à fin octobre est en cours. Cela a pris un peu de temps pour récupérer les RIB et les créer au niveau de la banque.

Subvention CFPPA : Christiane et Jean Philippe se sont rendu à la réunion de la MDA le 16 octobre pour la demande de subvention « Appel à initiatives pour la mise en œuvre d'actions collectives de prévention à

destination des personnes âgées de 60 ans et + ». Le dossier doit être déposé pour le 28 novembre. Il a été annoncé un risque de baisse du montant attribué de 30 % pour les structures qui font cette demande depuis plusieurs années et qui n'ont pas de nouveauté. Nous allons déposer une demande triennale cela évitera une demande annuelle répétitive.

Questions diverses :

Myriam : demande des explications par suite du refus d'un club d'un changement d'horaire sur la plage horaire. Jean Philippe lui répond que nous avons échangé avec le Comité Quercy Garonne pour la mise en place du fonctionnement sur la plage horaire pour les championnats de jeunes, mais au vu de manque de communication auprès des clubs elle ne sera pas effective cette année. A voir pour la saison prochaine.

Nassera : demande de relancer les clubs afin qu'ils transmettent les listes nominatives et brûlés. Il lui est également confirmé qu'il n'y aura pas de pénalité financière lors d'un refus de dérogation après la date officielle de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 22 heures 36.

Fait à ALBI, le 14 novembre 2025.

Le Président
Jean CALVET

La Secrétaire Générale
Nassera BOUDJADJA